



Ligue de Vol Libre de la Réunion

Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00016

Siège social : 41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains
97434 SAINT-GILLES-LES-BAINS

Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 7 mai 2002

Début de la Réunion : 19h00

Présents :

Bernard LUCERINO
Laurent VITALIS
Sébastien COUPY
Dominique DURAND
Jean-René ETHEVE
Franck HUILLIER
Coraline LAURET
Philippe VILLARD
Krystel WLODARCZYK

Excusés :

Michel VANDEVILLE
Geoffroy DE LA HORIE
Eric GENTELET
Jean-François GERARD

Absents

Thierry GOUPIL
Jean-Claude PALMARINI

Assiste

François LAURI

Ordre du jour :

Bienvenue et présentation des nouveaux membres
Réorganisation des commissions
Compte-rendu des demandes de subventions effectuées
Projet APN, matériel acheté
Point matériel ligue, état des besoins
Mise en place d'un Monitorat Fédéral et BEES
Fond d'Echange et ORESSE
Rapport de la Commission des sites
Hand'Icare
La cotisation Ligue ? ...

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Demande d'avance de la part de Fabrice Dassachetty
Emploi Jeune à la Ligue
Questions diverses

1. Bienvenue et présentation des nouveaux membres

Le Président, Bernard Lucérino, ouvre la séance. Il souhaite tout d'abord la bienvenue à tous les nouveaux membres, élus lors de la dernière Assemblée Générale. Il précise également qu'il a envoyé un courrier à tous les anciens membres qui ont démissionné, pour les remercier du travail effectué, rappelant que nous sommes tous des bénévoles ...

2. Réorganisation des Commissions

Certains responsables de commissions ne faisant plus partie du CD, il convient de redéfinir le rôle et responsabilité de chacun.

- Franck et Jean-René : Sites (Franck : responsable de la commission sites)
- Laurent : Secrétaire Général + Responsable Compétition Parapente
- Dominique : Communication + Lien avec la Maison de la Montagne (en tant que vice-président)
- Pour le reste, pas de changement (cf. listing membres CD 2002).

3. Compte-rendu des demandes de subventions effectuées

Un dossier commun (DDJS, Conseil Régional, Conseil Général) de demandes de subventions a été déposé en 5 exemplaires au mois de mars auprès de la DDJS, chargée de remettre ensuite un exemplaire au Conseil Régional, au Conseil Général et au CROS, comme cela est effectué classiquement tous les ans, selon la politique de la Ligue.

Pour mémoire, la Ligue s'est vue attribuée l'an dernier :

- DDJS : 40 000 Frs (Haut-Niveau, Sites, Aides aux Clubs)
- Département : 10 000 Frs (Frais de Fonctionnement)
- Région : 55 875 Frs (Formation de Cadres et Perfectionnement d'athlètes)
- Région : 150 000 Frs (Pré-Coupe du Monde)
- Région : 120 000 Frs (Achats de 10 voiles (11) pour le projet APN en milieu scolaire)
- Région : 80 000 Frs (achat de matériel sportif : complément voiles APN + caméscope)
- DDJS : 65 000 Frs (Plan Sport Emploi : 1^{ère} tranche)
- Région : 154 100 Frs (Plan Emploi dans l'Animation : 2^{ème} et 3^{ème} tranche)

Cette année, la ligue prévoit une attribution sensiblement identique, excepté concernant la ligne matériel de la Région. Les 200 000 Frs ayant permis à la Ligue de s'équiper en matériel de Vol Libre l'ont été sur un plan quadriennal.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Cependant un crédit exceptionnel du FNDS a été annoncé en fin d'année 2001 pour la modernisation des associations et des organismes régionaux, utilisables en 2002, en complément d'une ligne similaire de la Région. Une demande a donc été déposée pour permettre à la Ligue de s'équiper (Ordinateur portable, Fax, GPS, Photocopieur, Livres de formation), ainsi que l'ensemble des clubs (1 Ordinateur + 1 Imprimante / club).

Concernant l'aide à l'emploi de François :

- un dossier a été constitué afin de toucher la 2^{ème} tranche (environ 50 000 Frs), auprès de la DDJS
- la part de la Région dans le financement du poste va jusqu'au mois d'août. La ligue peut financer le poste jusqu'à la fin de l'année. Ensuite, il faudra renégocier une nouvelle forme d'aide (voir avec l'Europe) si l'on veut voir perdurer cet emploi.

Par ailleurs, la FFVL, dans sa ligne "aide aux clubs" attribue pour 2002 à la Ligue de la Réunion une subvention de 1 711 €, à répartir entre les clubs ayant déposés une demande. Ils ont été au nombre de trois : Parapangue pour la formation de Jimmy au Monitorat Fédéral, Potenciel pour l'achat d'un parachute de secours biplace et la formation des jeunes, et Terre Lucane pour l'organisation d'une compétition de cerf-volant.

4. Projet APN, matériel acheté

Dans le cadre de la convention APN, la Ligue s'est équipée du matériel suivant :

- Matériel mis à disposition du club Potenciel :
 - 6 voiles Eden II Mac Para (1 Eden II 23, 3 Eden II 25, 2 Eden II 28)
 - 6 casques Kiwi
 - 6 radios Kenwood TH-22
- Matériel mis à disposition du club Parapangue
 - 6 voiles (1 Altéa (2001), 3 Atom XS, S et M, 1 Fiesta XS, 1 Allégra S
 - 5 sellettes Scorpio
 - 5 casques Kiwi
 - 5 radios Kenwood TH-22

La convention d'utilisation tripartite Rectorat / Région / Ligue n'a toujours pas été signée. La Région n'a pas donné suite à la modification envoyée par Bernard. Ce dernier est chargé de les recontacter à ce sujet.

Cependant, sans attendre la signature de cette convention d'utilisation, il nous faut désormais faire des propositions de tarifs et de fonctionnement, au moins au niveau des lycées pilotes, afin que les projets en faveur des jeunes se développent, en dehors de ceux déjà initiés par Potenciel. François est chargé de préparer un courrier en ce sens.

Les courriers seront transmis à Dominique Durand qui les dispatchera.

5. Point matériel Ligue, état des besoins

François : 1 caméra numérique

Gilbert : 1 débroussailleuse, 1 tondeuse à réparer. Dominique s'en occupe

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Laurent : 1 ordinateur + Imprimante/scanneur/photocopieur + 1 tour à réparer

Michel : 1 écran

Le reste du matériel ligue est à mettre au rebut car inutilisable et/ou non réparable (Gilbert : 1 caméscope VHS, Sonia : 1 ordinateur portable et 1 visionneuse, Laurent : 1 photocopieuse).

Dans les demandes de subvention 2002, la ligue y a inclut 1 ordinateur portable, 1 téléphone/fax, 5 GPS, 1 imprimante/photocopieuse. A suivre ...

6. Mise en place d'un Monitorat Fédéral et d'un BEES

Une demande d'encadrement se fait ressentir au niveau des clubs (sorties, actions de formation). Après recensement, une douzaine de pilotes, hors pilotes FFP dont il est difficile d'avoir une liste précise, souhaiteraient préparer un Monitorat Fédéral, certains envisageant par la suite la préparation du BEES. La ligue, après consultation de la FFVL et de la DDJS, envisage donc de mettre en place une Formation Modulaire du Monitorat Fédéral de septembre 2002 à juin 2003, avec une préfo dans la foulée. Objectif : Améliorer l'encadrement dans les clubs, s'assurer que tous les candidats à une préfo aient un niveau suffisant, profiter de la venue de cadres fédéraux lors de l'examen final du Monitorat Fédéral pour encadrer une préfo dans la foulée.

Le prix public de cette formation sera le tarif fédéral, à savoir 1 300 € (environ 8 000 Frs). Sur la question d'une participation de la Ligue, chacun donne son avis. Il en ressort que la ligue pourra participer éventuellement, sur demande écrite des candidats, et après étude de leur dossier. Cette participation de la Ligue sera prise sur la ligne budgétaire "Formation de cadres et perfectionnement d'athlètes" de la subvention du Conseil Régional.

François est chargé de faire l'inventaire de tous ceux qui veulent et peuvent être formateur, au niveau de la Réunion.

7. Fond d'Echange et ORESSE

La ligue n'est concernée par le fond d'échange que pour le déplacement des pilotes aux championnats de France. Cela se traduit par une subvention versée directement par la DDJS auprès de la Ligue, après étude d'un dossier. La participation est de l'ordre de 50 %.

L'ORESSE est reparti, mais avec un financement un peu moindre. De plus, il nous est demandé davantage de rigueur, les dossiers incomplets étant désormais systématiquement rejetés. Cependant, François entretient d'excellentes relations avec Daisy, qui lui évite des réunions sur St Denis lorsque cela n'est pas totalement indispensable.

8. Rapport de la commission des sites

Franck, responsable de la commission des sites, s'est entouré d'un référent par site (Totof pour Dos d'Ane, Laurent Turpin pour les Makes, Jean-René Ethève pour les sites du Sud)

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

et travaille en étroite relation avec Jacques (paperasse, conventions, etc ...), François (relation avec la Maison de la Montagne) et Johnny.

Un gros travail a été effectué pour répertorier et faire enregistrer les sites de la Réunion auprès de la FFVL : Dossier, accès, décollage, atterrissage, aérologie, coordonnées GPS. Une dizaine de sites sont désormais ainsi répertoriés sur le site de la Ligue <http://www.lvlr.net>.

Une convention a été signée avec l'ADH, concernant l'entretien du 800.

Le point a été fait avec la Maison de la Montagne, lors d'une réunion avec M. Colombin. L'objectif est de transférer l'ensemble du foncier à la Maison de la Montagne.

Exemple : Actuellement l'utilisation de l'atterrissage des Platanes aux Makes relève d'une convention signée par le club Pétr'Ailes et pris en charge financièrement par la Ligue. Désormais la totalité sera pris en charge par la Maison de la Montagne.

Dominique, en tant que vice-président de la Maison de la Montagne, explique que M. Colombin est surchargé de boulot (avec les gîtes, les sentiers, les canyons, etc ...). Pour faire avancer le dossier de l'atterrissage de la Ferme Corail, il explique qu'Axel attend des propositions de la part de la Ligue. A la Ligue de provoquer une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés par ce site (professionnels, clubs, ligue, etc ...) et de faire une proposition précise de ce que le monde du Vol Libre souhaite faire de ce site. Bernard est chargé de prendre contact avec Axel pour discuter de tout cela.

Terre Lucane a rencontré le maire de St Pierre pour s'installer sur le site de la Pointe du Diable. Krystel souhaite que ce site soit conventionné par la FFVL et demande l'aide de la Ligue pour remplir les dossiers. Suite à donner : Bernard.

9. Hand'Icare

Jeannot a envoyé un mail il y a 15 jours concernant les demandes d'aides aux clubs de la FFVL. Il nous informe de la date de la manifestation Hand'Icare, prévue cette année le 9 mai à l'aéroport Roland Garros et demande à la ligue d'organiser le même jour le challenge Delta/Parapente, sans autre explication.

La Ligue pourrait être partie prenante comme les années précédentes, où la manifestation se déroulait sur la base ULM du Port. Mais impossible de se poser en Delta ou Parapente à St Denis. Dans ces conditions, pourquoi organiser quelque chose, si ce n'est pas pour se retrouver avec les handicapés ? Par ailleurs, qui ? vu le délai.

A revoir donc l'année prochaine ... plus sérieusement.

10. La cotisation Ligue ? ...

Sébastien explique le problème qu'il rencontre, suite à l'appel de cotisation pour l'année 2001 (pour mémoire, 30 Frs / licenciés) :

Les personnes pratiquant le Kite-surf ne voient pas l'intérêt de se fédérer. Il est difficile de leur demander de se licencier, et encore plus de payer les 100 Frs de cotisation au club Ailes et Vent. C'est pourtant les seules ressources dont dispose le club et avec 21 membres cela ne représente pas grand chose, comparé au prix d'une planche, d'une voile, ou même de 2 ou

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

4 lignes ! Sébastien demande donc à la Ligue d'exonérer son club de la cotisation ligue, dans la mesure où le Kite-surf n'utilise pas de sites de Vol Libre.

Bernard explique que la cotisation, contrairement à ce qui est annoncé depuis de nombreuses années, ne sert pas à assurer l'entretien des sites, mais sert au fonctionnement général de la Ligue. C'est d'ailleurs la seule ressource laissant liberté d'utilisation, toutes les subventions étant toujours affectées à un objet bien précis. Cependant, il est vrai que la Ligue n'assure pas à l'heure actuelle autant de prestation au Kite-surf qu'au Vol Libre.

En conséquence, il est proposé de ramener le prix de la cotisation cerf-volant à 1€50, la cotisation vol libre étant de 5 €.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Cette décision est appliquée avec effet rétro-actif. Il est donc demandé à Ailes et Vent de régler le montant de la cotisation 2001 au plus vite.

11. Demande d'avance de la part de Fabrice Dassachetty

Fabrice Dassachetty a fait parvenir un courrier au secrétariat de la Ligue, dans lequel il sollicite auprès de cette dernière, avec la caution de Parapente Réunion qui s'engage à rembourser la Ligue au plus tard fin octobre, une aide sous forme de prêt, afin de pouvoir partir en Métropole se former au Monitorat Fédéral de Parapente. Sa demande est de 3 048,94 €.

La trésorerie de la Ligue le permettant, cette avance lui a été accordée.

Bernard insiste sur le fait que l'aide accordée à Fabrice doit être suivie d'un retour vis à vis de la Ligue. Fabrice s'engage à "rendre service" à la Ligue lorsque le besoin s'en fera sentir.

12. Emploi Jeune

400 créations d'Emploi Jeune supplémentaires sont prévues cette année, mais avec objectif de pérennisation obligatoire. Le dossier pour créer un poste d'Emploi Jeune à la Ligue a été retiré auprès de la MIO de St Paul. Il faut prendre contact avec Mme Beunisot ...

Bernard se charge de mettre au point un pré-projet pouvant servir de base de discussion lors du prochain CD.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 21h30.

Le Secrétaire
Laurent VITALIS

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>